Sensibilisation

La méthodologie de projet en promotion de la santé

Cycle de webinaires

23 mars, 27 avril, 1er juillet et 8 septembre 2026

Agathe ALIBERT, Pauline CHUZEVILLE, Juliette GLASSON

Visioconférences : 1h30 - 1 sujet

1. Qu'est ce qu'un projet en prévention? - 23/03 - 10h30-12h
2. Le diagnostic : Cibler son public, sa problématique et ses objectifs – 27/04 - 10h30-12h
3. Le budget, la planification, le partenariat et la mise en œuvre – 01/07 - 10h30-12h
4. L'évaluation - 08/09 - 10h30-12h

Bienvenue !

Objectif des webinaires :

Des temps courts pour vous sensibiliser aux étapes de la méthodologie de projet et vous aider à élaborer des projets qui répondent aux attendus de la Commission des financeurs. **Les webinaires sont enregistrés.**

Animation : Pauline Chuzeville et Agathe Alibert pour Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes.

En présence de Juliette Glasson pour le Département.

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Le programme ce matin

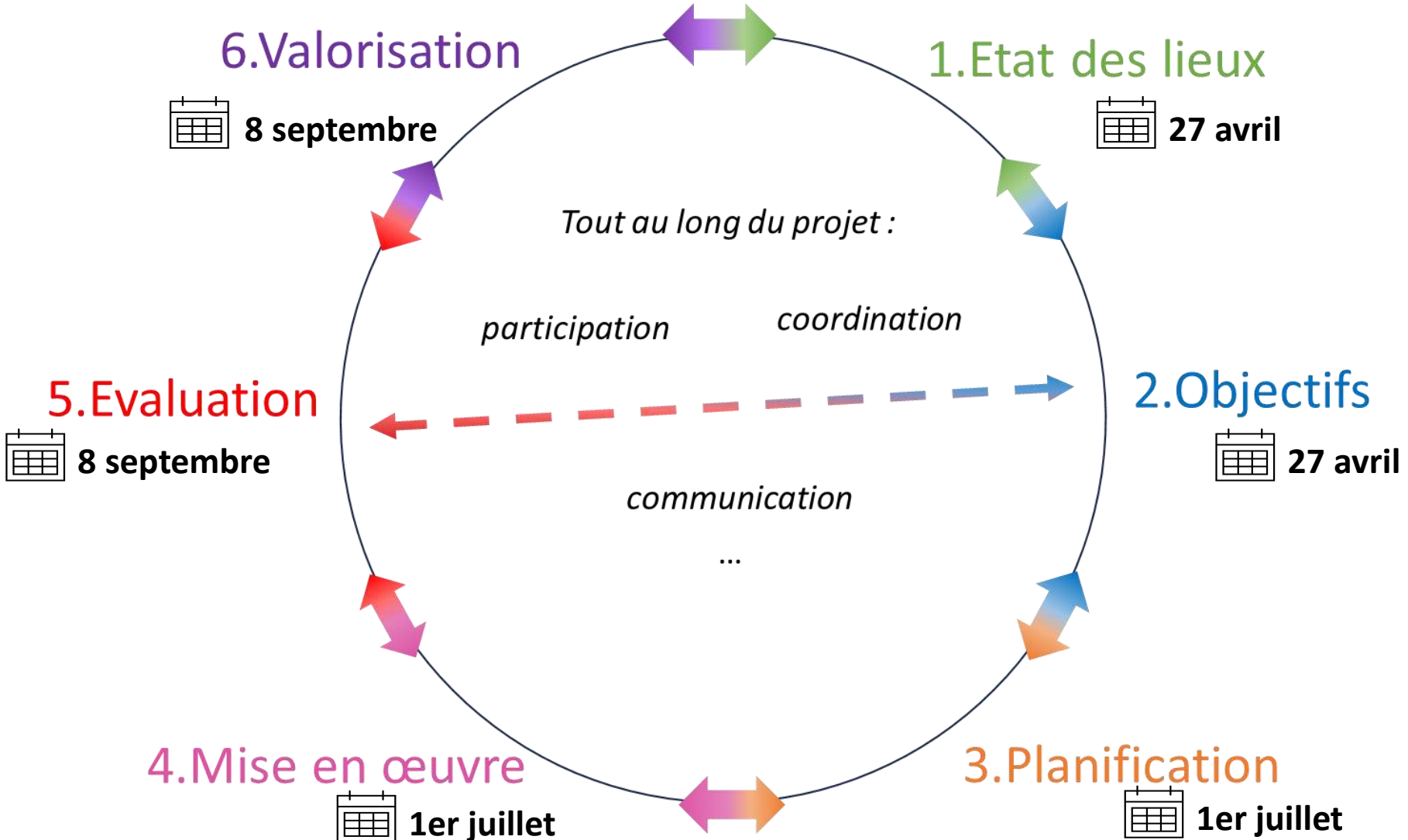
Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Webinaire 2 :

Le diagnostic, cibler son public, sa problématique et ses objectifs

- Diagnostic et état des lieux
- Définition et rédaction des objectifs
- Partage de ressources
- Lien avec l'appel à projet
- Questions réponses
- Et après ?

Les étapes de la méthodologie de projet



Point de départ du projet



Une demande de professionnels, de la population

Un évènement / une opportunité



Au départ …



Une commande institutionnelle / une orientation politique



Une idée

Un problème de santé publique



Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux



La phase de diagnostic rend **légitime la réalisation** d'un programme ou d'une action de santé publique.

C'est sur cette base que se fondent les objectifs, le choix de la stratégie, la programmation des interventions pour déboucher sur l'évaluation de l'action/du projet mené.

Rappel : aller chercher le public le plus vulnérable.

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

4 étapes :



Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

1 Un recueil de données objectives

Commission des Financeurs Prévention de la Perte d'Autonomie

Programme coordonné de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Isère

Le Département de l'Isère

Schéma de l'autonomie et des handicaps 2022-2026 |

Le Département de l'Isère

Il vise à analyser et visualiser des données statistiques pour identifier les territoires et les populations en situation de fragilité du niveau communal au niveau régional.

- https://www.observatoires-fragilites-national.fr/

L'Observatoire inter-régime des situations de fragilités

L'objectif principal des ORS est d'observer et documenter l'état de santé des populations à l'échelle régionale.

- Site ORS Auvergne-Rhône-Alpes – Accueil

L'Observatoire régional de santé

Cartographie pour comprendre le risque de fragilité des territoires

- La Mednum - Fragilité numérique

Fragilité numérique

Offre des ressources pour le grand public (seniors, aidants…) et des fonctionnalités dédiées aux professionnels du bien-vieillir

Accueil - Pour Bien Vieillir

Pour Bien Vieillir

- Répertoire des interventions efficaces ou prometteuses

Le répertoire des interventions efficaces ou prometteuses de Santé publique France

Priorités des politiques publiques à l'échelle régional et de communautés de communes.

Le Projet régional de santé

Site de l'ARS : les contrats locaux de santé en Auvergne Rhône-Alpes

L'ARS et les Contrats Locaux de Santé

Actualités et informations clés classées par régions :

Bulletin régional qui décrit l'état de santé de la population et ses déterminants (données épidémiologiques et études)

Bulletin régional élaboré par Santé Publique France

DigDash

Outil de visualisation et d'analyse de données

Pour mieux comprendre l'environnement local, identifier les enjeux prioritaires et évaluer l'impact des actions menées

Le Service Statistique Ministériel des Ministères en charge de la Santé et des Solidarités

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

2 Un recueil de données subjectives

1 - Analyse de la demande, de l'historique du projet

Quelles sont les raisons de la mise en place de l'action ?
Problématique identifiée ? Par qui ?
Qui porte la demande ?

2 – Analyse des besoins et des attentes du public

Quelles sont les caractéristiques de la population cible ? Du territoire ?
Comment le public est-il impliqué ?
Décalage ou adéquation de la perception du problème par le public et les partenaires ?

Sources possibles :

- Observations
- Rencontre avec d'autres partenaires locaux (ex : Maisons du Département)
- Echanges avec le public

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux



- **Temporelles** (calendrier et disponibilité)
- **Matérielles** (lieu et matériel mobilisable)
- **Financières** (se référer au cahier des charges pour le barème de prise en charge, subvention au projet pas de fonctionnement)
- **Humaines** (nombre de professionnels impliqués, disponibilité, compétences, motivation)
- **Existantes** (projet sur la commune, dans la structure, partenaires, etc.)

Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux

4 L'identification des moyens d'action sur la situation

Il s'agit d'identifier :

- les **actions déjà menées**
- les **actions probantes** (efficaces dans un contexte donné).

Sources possibles :

- ❑ Données scientifiques (revues de la littérature, articles, ouvrages...)
- ❑ Recommandations et synthèses (Centre de ressources et de preuves | CNSA.fr),
- ❑ Savoirs expérientiels des professionnels et des publics,
- ❑ Evaluations et capitalisations d'actions (cf site CAPS fiches de capitalisation, exemple : Personnes âgées et Pratiques addictives).

Des ressources

Le Centre de ressources et de preuves (CRP) : Vise à étayer l'action publique en mobilisant et en rendant accessibles des conclusions tirées de la recherche (données probantes). 5 synthèses et bonnes pratiques ainsi que 5 analyses scientifiques des actions thématiques : nutrition, activité physique, bien-être psychologique, santé cognitive et santé auditive et visuelle.





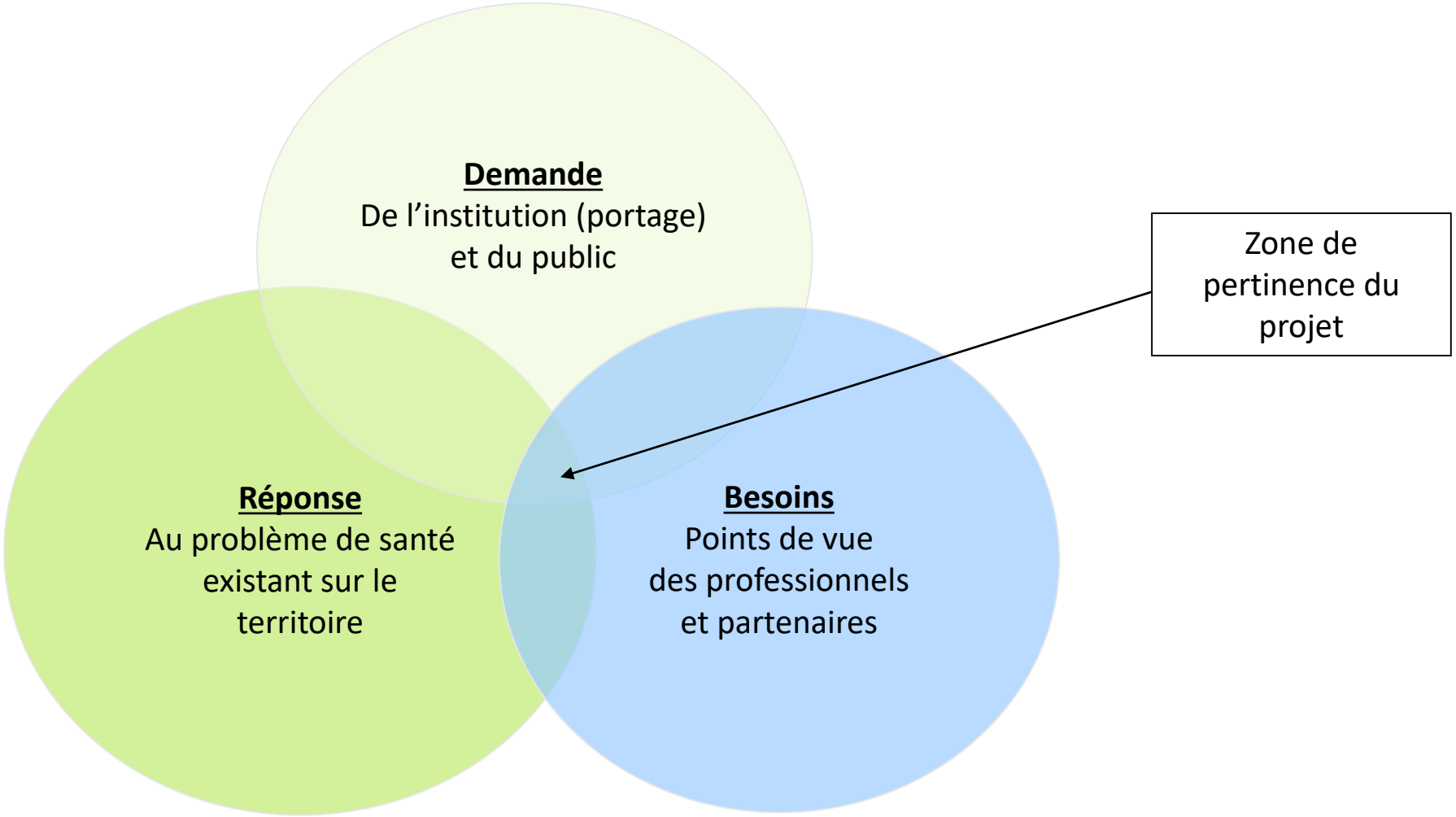
Des ressources



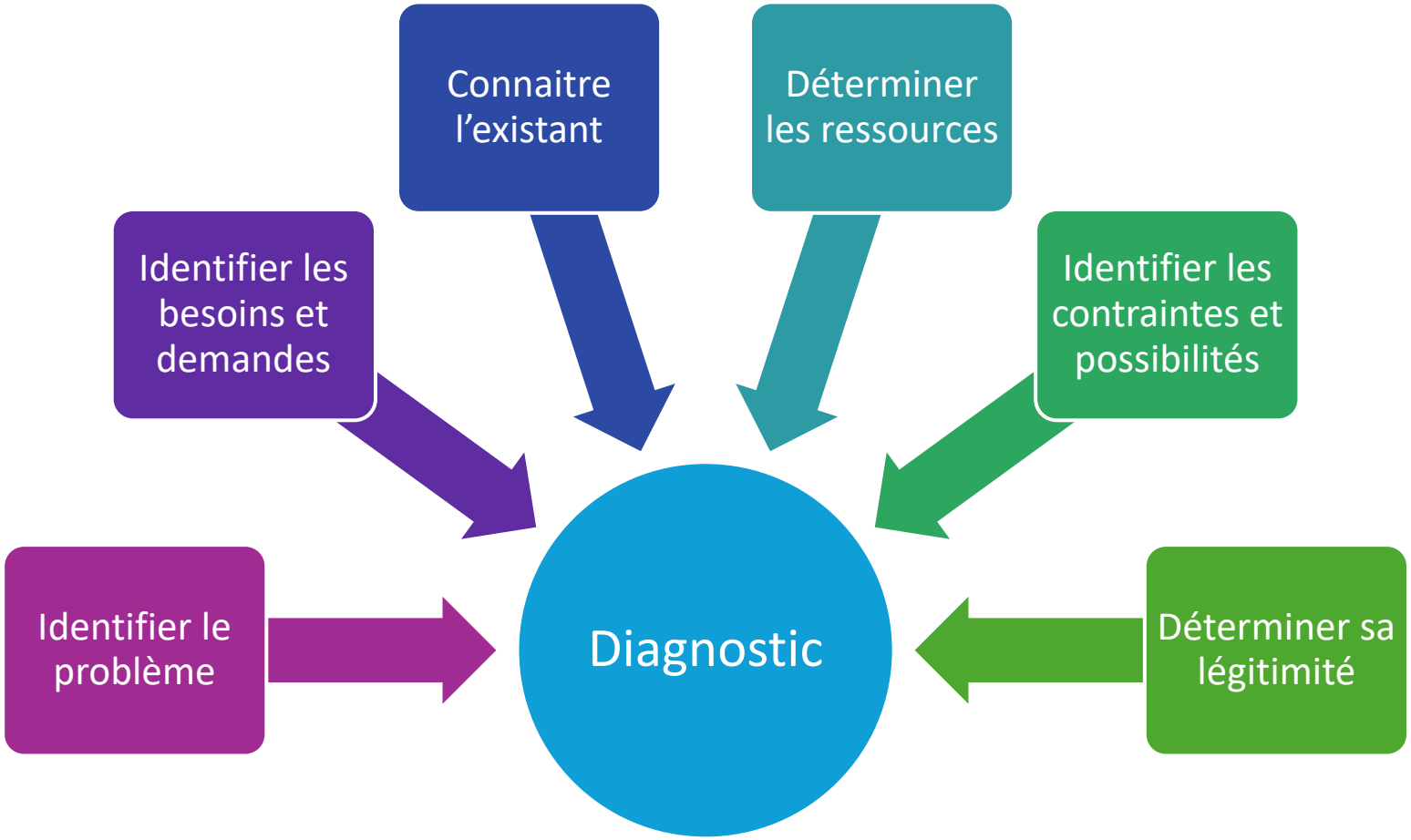




Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux



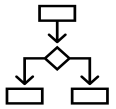
Etape 1 : Diagnostic / Etat des lieux



Etape 2 : définition et rédaction des objectifs

Cette étape permet de

Clarifier et structurer le projet



Favoriser la mobilisation des ressources et des acteurs



Donner du sens aux activités



Faciliter la communication avec les partenaires, les financeurs



Vérifier une partie de la faisabilité du projet

★★☆

Etape 2 : définition et rédaction des objectifs



L’objectif général d’un projet est le **but que l'on se fixe** en termes de santé à atteindre pour le public.

Il répond à la question : **POURQUOI ?**



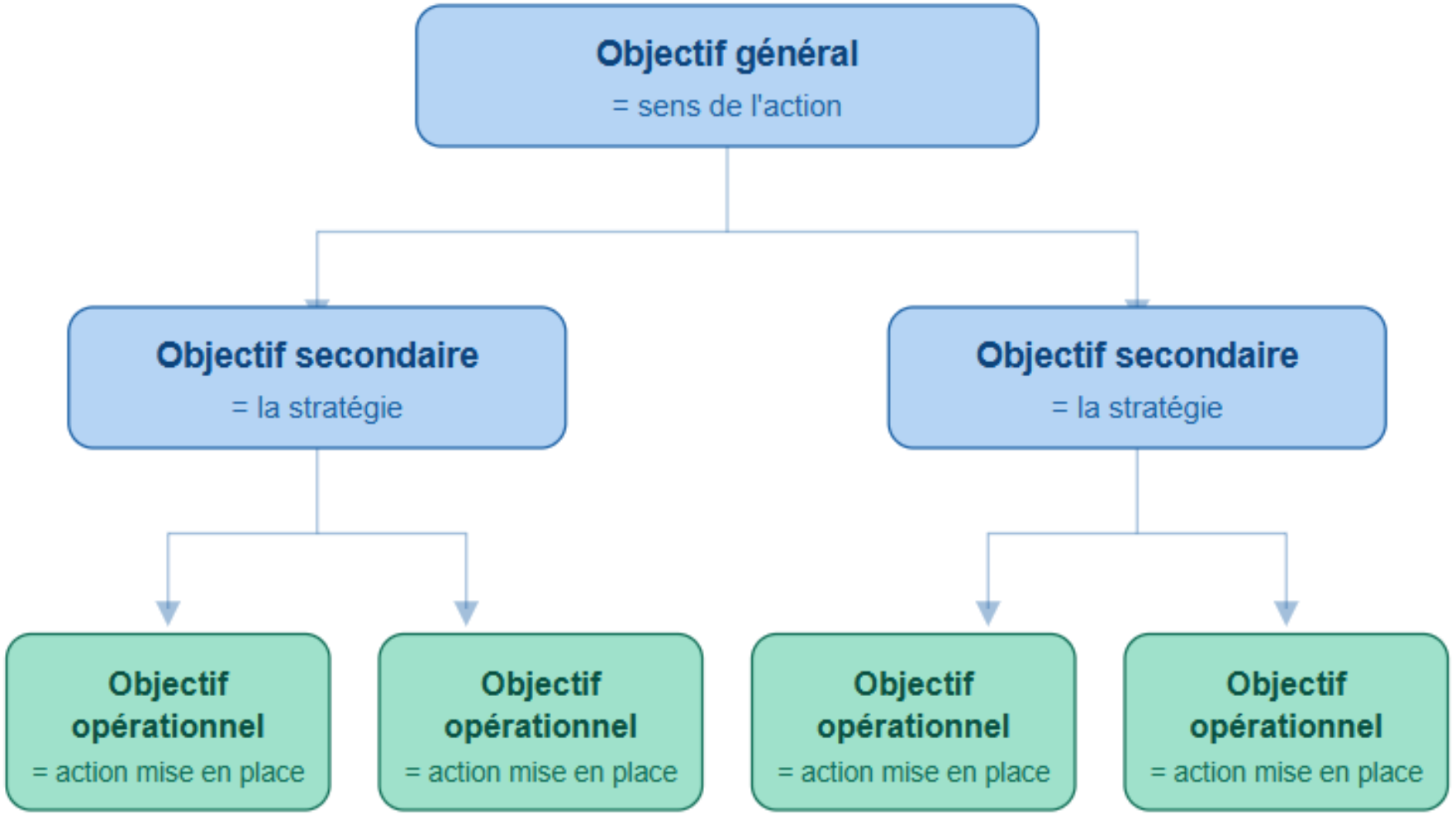
Il porte sur une **priorité de santé publique** pour améliorer l’état de santé de la population concernée.



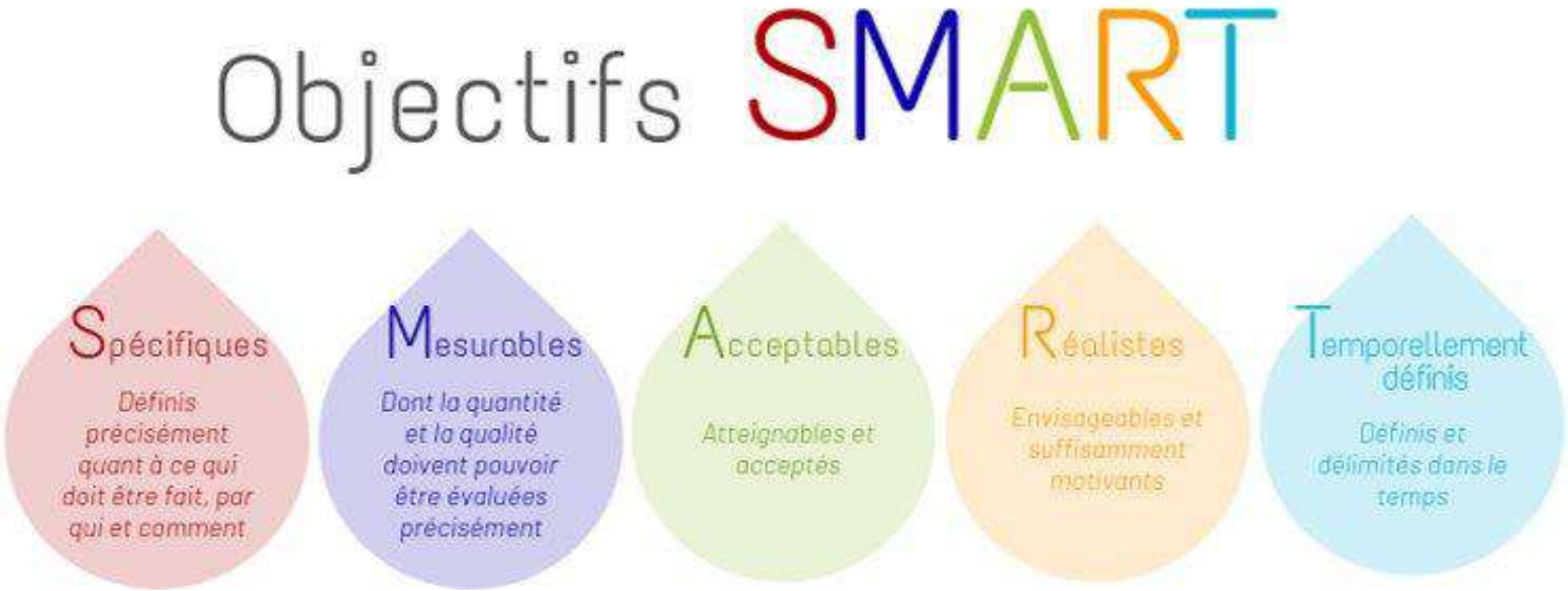
L'objectif général donne **le sens de l'action**.

Etape 2 : définition et rédaction des objectifs

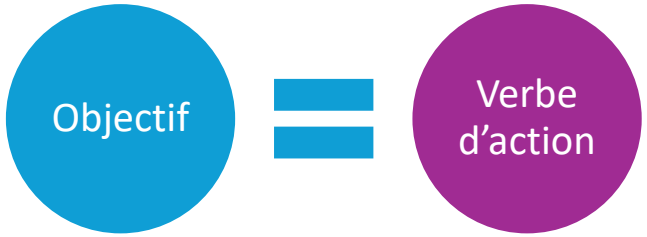
Les **objectifs secondaires** sont au service de l'objectif général et le précisent.



Etape 2 : définition et rédaction des objectifs



Etape 2 : définition et rédaction des objectifs



Source : université européenne de Bretagne

DÉCIDER	GÉRER	DIRIGER	ADMINISTRER	PRODUIRE
Arrêter	Acquérir	Animer	Classer	Appliquer
Choisir	Amortir	Commander	Compter	Effectuer
Conclure	Budgéter	Conduire	Enregistrer	Elaborer
Déterminer	Collecter	Confier	Etablir	Exécuter
Eliminer	Comptabiliser	Définir	Garantir	Faire
Fixer	Consolider	Déléguer	Gérer	Réaliser
Juger	Economiser	Gouverner	Inventorier	Suivre
Opter	Enrichir	Guider	Ranger	Utiliser
Régler	Equilibrer	Impulser	Recenser	
Résoudre	Exploiter	Inspirer	Régir	
Trancher	Gagner	Instituer	Répertorier	
	Investir	Manager	Suivre...	
	Optimiser	Piloter		
	Rentabiliser	Présider...		
ORGANISER	**COMMUNIQUER**	**DÉVELOPPER**	**CHERCHER**	**FORMER**
Aménager	Dialoguer	Accroître	Analyser -	Animer
Anticiper	Discuter	Améliorer	Calculer	Apprendre
Arranger	Echanger	Augmenter	Consulter	Conduire
Coordonner	Exprimer	Commercialiser	Enquêter	Développer
Distribuer	Informer	Déclencher	Etudier	Eduquer
Etablir	Interviewer	Elargir	Examiner	Entraîner
Mettre en place	Négocier	Etendre	Expérimenter	Éveiller
Planifier	Partager	Etudier	Observer	Instruire
Préparer	Rédiger	Implanter	Prospecter	Sensibiliser
Programmer	Renseigner	Lancer	Rechercher	Transformer
Répartir	Transmettre	Progresser	Sonder	
Structurer		Promouvoir		
CONTRÔLER	**CRÉER**	**NÉGOCIER**	**CONSEILLER**	**AUTRES**
Apprécier	Adapter	Vendre	Aider	
Enquêter	Améliorer	Acheter	Aider	
Eprouver	Concevoir	Arbitrer	Clarifier	
Evaluer	Construire	Argumenter	Comprendre	
Examiner	Découvrir	Commercialiser	Diagnostiquer	
Expérimenter	Elaborer	Conclure	Eclairer	
Mesurer	Imaginer	Consulter	Écouter	
Prouver	Innover	Convaincre	Guider	
Superviser	Inventer	Démontrer	Inciter	
Surveiller	Renouveler	Persuader	Orienter	
Tester	Transformer	Placer	Préconiser	
Valider	Trouver	Proposer	Proposer	
Vérifier		Sélectionner	Recommander	

Etape 2 : définition et rédaction des objectifs

4 questions :

- Quel est le résultat attendu ? (sera capable de faire quoi?) -> verbe d'action
- Qui ?
- Où atteindre l'objectif ?
- Quand le résultat sera-t-il atteint (quel moment, quel(s) jour(s), séance)?



Exemple : Réduire les risques de chute des personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile sur le territoire de La Côte Saint André en développant la pratique d'activité physique adaptée au cours de l'année 2026.

Etape 2 : définition et rédaction des objectifs
Des exemples

Objectif général :

Réduire les risques de chute des personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile sur le territoire de La Côte Saint André en développant la pratique d'activité physique adaptée au cours de l'année 2026.

Objectif secondaire 1	Objectif secondaire 2	Objectif secondaire 3
Renforcer les capacités fonctionnelles des seniors à domicile	Sensibiliser le grand public sur les questions d'alimentation et d'activité physique	Renforcer le lien social entre les participants au-delà de l'action
Objectifs opérationnels		
•Proposer des séances d'activité physique adaptée en groupe 2 fois par semaine •Remettre à chaque participant un carnet d'exercices pour qu'ils puissent reproduire les exercices de façon autonome	•Organiser une conférence avec un intervenant •Proposer des temps d'échange dans des structures (exemple : Maison des habitants) •Diffuser un livret auprès des participants avec des exemples d'exercices	•Penser des temps d'interconnaissance pendant les séances •Découvrir des lieux environnants (parcs) où les participants peuvent se retrouver en dehors des séances

Lien avec la demande de subvention de la commission des financeurs

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Description du projet

Résumé de l'action *

Comment l'action a été conçue ? *

- L'action a été conçue par notre structure
- À partir d'une action déjà mise en œuvre dans un autre département
- À partir d'une action qui a démontré l'adoption de changement de comportements des participants à travers une évaluation d'impact

Si la structure a sélectionné « À partir d'une action déjà mise en œuvre dans un autre département » :

Où et par qui ? *

Si la structure a sélectionné « À partir d'une action qui a démontré l'adoption de changement de comportements » :

Quel est le nom du programme et les références des articles ou communications scientifiques qui étayent l'action ? *

S'agit-il *

- d'une nouvelle action
- du renouvellement d'une action financée une précédente année par la CFPPA
- d'une action présentée une précédente année à la CFPPA mais non financée

Si la structure a sélectionné « renouvellement » ou « présentée une précédente année » :

Quels sont les axes majeurs d'amélioration apportés à l'action ? *

Lien avec la demande de subvention de la commission des financeurs

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

À quelle problématique de santé du territoire d'intervention répond l'action (objectifs généraux) ? *



À quelles priorités de la Commission des financeurs répond l'action ? *



Quels sont les objectifs de votre projet et les actions correspondantes en spécifiant le contenu et la forme des actions ? *



L'action se déroule *

- ○ en présentiel
- ◉ à distance
- ○ mixte présentiel/à distance

Quels sont les moyens et outils envisagés pour communiquer l'action ? *



Lien avec la demande de subvention de la commission des financeurs

Informations sur le public

Quel est le nombre de participants uniques envisagé ? *

C'est-à-dire le nombre de personnes différentes qui participeront à l'action. Une personne qui participe à deux temps d'une même action est à compter qu'une seule fois. Si l'action s'adresse à plusieurs groupes différents, faire le total du nombre de personnes prévues sur l'ensemble des groupes.

Quelles sont les caractéristiques des personnes spécifiquement ciblées par l'action ? *

Âge, situation géographique, critères de fragilité...

Envisagez-vous une démarche particulière pour atteindre les personnes en situation de vulnérabilité ? Si oui, laquelle ? *

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Lien avec la demande de subvention de la commission des financeurs

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans la conception de l'action ? Si oui, comment ? *

Moyens mobilisés pour mettre en œuvre l'action

Est-il prévu l'intervention d'un prestataire externe ? *

- Oui
- Non

Si oui des devis vous seront demandés

Moyens humains externes à la structure : partenaires *

Moyens humains internes à la structure *

Profil des intervenants, missions, nombre d'heures, coût(s) horaire(s), défraiement

Moyens matériels *

Avez-vous des questions ?



Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

ET ENSUITE ?

Visioconférences : 1h30 - 1 sujet

1. Qu'est ce qu'un projet en prévention? - 23/03 - 10h30-12h
2. Le diagnostic : Cibler son public, sa problématique et ses objectifs – 27/04 - 10h30-12h
3. Le budget, la planification, le partenariat et la mise en œuvre – 01/07 - 10h30-12h
4. L'évaluation - 08/09 - 10h30-12h



Ouvert à tous, sans limite de place
En visioconférence



Inscription jusqu'à 2 jours avant la date
[Lien d'inscription]

Nos coordonnées

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

- agathe.alibert@promotion-sante-ara.org
- pauline.chuzeville@promotion-sante-ara.org
- contact38@promotion-sante-ara.org



- Commission-financeurs@isere.fr